



Rentrée des classes 2018/2019

Sommaire :

Le mot de la direction	P3
Le calendrier de l'année	P4
L'emploi du temps de la rentrée	P5
Les informations pratiques de A à Z	P6-7
Les fournitures scolaires	P8
Le numérique	P9
Règlement du lycée	P10-13
Les projets de l'APEL	P14
Les dates à retenir	P15
Nous contacter	P16

Liste des annexes à nous retourner le 20 août au plus tard

Fiche de suivi médical
Réservation de casier
Charte égalité des chances (uniquement les élèves concernés par le dispositif EDC)
Liste des annexes facultatives
La pastorale sacramentelle
Abonnement varié
Partenariat Séminaire de Jeunes / Ecole de musique
Partenariat Séminaire de Jeunes / Auto-école

Le Séminaire sur la toile

- Notre site : www.seminairedejeunes.com
- Le blog des élèves : <http://seminairedejeunes.over-blog.com/>
- Le blog de la pastorale : <http://semlaparole-walbourg.blogspot.fr>
- Notre page facebook : <https://fr-fr.facebook.com/SeminaireDeJeunesDeWalbourg/>

Le mot de la directrice

Chers parents,

Le Séminaire de Jeunes se prépare activement à accueillir tous les élèves du CM2 à la terminale pour la rentrée 2018 : une pré-rentrée étalée sur 2 journées (lundi 3 et mardi 4 septembre) pour permettre un accueil en souplesse des plus jeunes de chaque niveau (CM2, 6^e, 5^e et 2^{de}) le 1^{er} jour.

L'année scolaire 2018-2019 s'annonce bien remplie de projets, d'événements et de nouveautés ! A commencer par le pèlerinage, fin septembre, qui sera placé sous le signe de la solidarité numérique.

En effet, le numérique est au cœur de la réflexion pédagogique au Séminaire, et l'iPad va faire son entrée dans l'établissement à la rentrée prochaine : une centaine de tablettes seront ainsi déployées de la 6^e à la terminale, sous forme de classes et chariots mobiles. 15 enseignants pionniers vont pouvoir mettre en œuvre une pédagogie adaptée à tous les collégiens et lycéens.

Parallèlement, l'accès au wifi sera facilité et élargi pour tous, dans une exploitation de l'outil à des fins pédagogiques, ce qui signifie que l'ensemble des accès sera contrôlé.

La tablette ne remplace absolument pas le cahier, elle permet de faciliter certains enseignements qui peuvent alors être différenciés selon les besoins particuliers des élèves, de répondre aux besoins de créativité de nos jeunes et d'éveiller leur curiosité !

Ce sont des éléments indispensables à l'enseignement aujourd'hui et notre équipe pédagogique prend en compte les apports des neurosciences ou des intelligences multiples pour adapter son niveau d'exigence et appréhender de nouvelles formes de travail collaboratif en classe.

Effectivement, l'outil numérique au service de l'enseignement rassemble les cerveaux pour créer de l'intelligence collective, met en contact des jeunes qui s'isolent et réveille les esprits endormis. Tout un programme dans les classes à partir de septembre !

Par ailleurs, forte du succès de la mise en place du pack EPS depuis 2014, la direction a souhaité poursuivre la réflexion autour d'un dress-code. En accord avec l'APEL, nous allons proposer une tenue vestimentaire identique pour tous à partir de janvier prochain, composée de polos manches courtes et manches longues, gilet, chemise blanche et cravate, marqués du logo du Séminaire. Nous nous attachons à uniformiser le haut, le bas quant à lui restera libre dans un dress code foncé (jean bleu ou noir sans trou, pantalon foncé, jupe foncée etc).

Cet « uniforme » aura l'avantage de placer tous les élèves à égalité dans l'image qu'ils renvoient, tout en reflétant une forte d'appartenance à la grande maison du Séminaire de Jeunes. Les pièces seront disponibles dès la rentrée pour essayage. Le coût de l'uniforme sera d'environ 196 euros pour 10 pièces (3 polos manches longues, 4 manches courtes, 1 chemise blanche, 1 cravate, 1 gilet ou pull au choix). Cette tenue devra être portée tous les jours (polo + gilet ou pull), la chemise blanche avec cravate étant réservée aux journées exceptionnelles comme : la journée portes ouvertes, la St Joseph, la distribution des prix etc... Lissé sur l'année, le coût de l'uniforme représente donc 16 euros par mois. Comme le pack EPS, une fois acquis, vous pourrez recommander des pièces séparément au fur et à mesure. Nous vous proposons un aperçu en image sur le site de l'établissement www.seminairedejeunes.com

Dans l'attente de vous retrouver tous reposés et joyeux à la rentrée, je vous souhaite de très belles vacances.

Véronique Pointereau
Chef d'établissement.



SEMINAIRE DE JEUNES DE WALBOURG

Année scolaire 2018-2019

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin					
1	S	L	J	FERIE	S	1	M	FERIE	V	V	1	L	Me	FERIE	S
2	D	M	V	D	2	Me	Portes Ouvertes	S	S	2	M	J	Leçon pédagogique	D	
3	L	Rentrée	Me	S	L	Forum Post BAC	3	J	D	D	3	Me	V	L	
4	M	Rentrée	J	D	M	4	V	L	L	4	J	S	M		
5	Me	V	L	Leçon pédagogique	Me	5	S	M	M	5	V	D	Me		
6	J	S	M	J	6	D	Me	Me	6	S	L	Bac/Brevet Blanc	J		
7	V	Photo de classe	D	Me	V	7	L	Séjour 5 ^{ème} 4 et 3	J	J	7	D	M	Bac/Brevet Blanc	V
8	S	L	J	S	Remise dipl du Bac	8	M	Séjour 5 ^{ème} 4 et 3	V	V	8	L	Me	KERMESSE	S
9	D	M	V	D	9	Me	Séjour 5 ^{ème} 4 et 3	S	S	9	M	J	D	PENTECÔTE	
10	L	Me	Séjour 6 ^{ème}	S	L	10	J	Séjour 5 ^{ème} 4 et 3	D	D	10	Me	V	L	FERIE
11	M	J	Séjour 6 ^{ème}	D	FERIE	M	11	V	Séjour 5 ^{ème} 4 et 3	L	L	11	J	S	M
12	Me	Séjour 2 ^{de}	V	Séjour 6 ^{ème}	L	Me	12	S	M	M	12	V	D	Me	
13	J	Séjour 2 ^{de}	S	M	J	13	D	Me	Me	13	S	L	J		
14	V	Séjour 2 ^{de}	D	Me	V	14	L	J	J	14	D	M	V		
15	S	L	J	S	15	M	V	V	15	L	Me	S			
16	D	M	V	D	16	Me	S	S	16	M	J	D			
17	L	Me	S	L	17	J	D	D	17	Me	V	L			
18	M	J	D	M	18	V	L	L	Comédie musicale	18	J	S	M		
19	Me	9h Messe de rentrée	V	L	Me	19	S	M	M	Comédie musicale	19	V	D	Me	
20	J	S	M	J	20	D	Me	Me	Comédie musicale	20	S	L	J		
21	V	D	Me	V	21	L	J	J	Comédie musicale	21	D	PÂQUES	M	V	
22	S	L	J	S	22	M	V	V	Comédie musicale	22	L	FERIE	Me	S	
23	D	M	V	D	23	Me	S	S	Comédie musicale	23	M	J	D		
24	L	Me	S	L	24	J	D	D	Retour heure d'été	24	Me	V	Forum des 4 ^{èmes}	L	
25	M	J	Séjour à Tatzel	D	M	NOEL	25	V	L	L	25	J	S	M	
26	Me	V	Séjour à Tatzel	L	Me	FERIE	26	S	M	M	26	V	D	Me	
27	J	S	Séjour à Tatzel	M	J	27	D	Me	Me	27	S	Uni de printemps	L	J	
28	V	Pèlerinage	D	Séjour à Tatzel	Me	V	28	L	J	J	28	D	M	V	
29	S	L	J	S	29	M		V	Saint Joseph	29	L	Bac Blanc	Me	S	
30	D	M	V	D	30	Me		S	30	M	Bac Blanc	J	D		
31		M		L	31	JE		D	31		V				

DEPART DU SEMINAIRE : Le vendredi à 17 H 10

RETOUR DES INTERNES : Le dimanche soir à 20 h (heure d'hiver) et 21h (heure d'été) ou le lundi matin 7 H 45

Emploi du temps - rentrée des classes 2018/2019

Lundi 3 septembre 2018 : 2de

Pour les élèves de 2de INTERNES avec leurs parents

Quand ?	Quoi ?	Où ?
13h30-14h30	Accueil et installation dans les chambres	Internats

Pour TOUS les élèves de 2de avec leurs parents

Quand ?	Quoi ?	Où ?
14h30-15h15	Réunion avec les professeurs principaux et la direction.	En salle de projection

Pour TOUS les élèves de 2de

Quand ?	Quoi ?	Où ?
15h30-16h45	Prise en charge par le professeur principal	Dans leur classe
16h45	Accompagnement vers les bus Sauf pour les élèves qui empruntent la ligne de Wissembourg, départ 18h.	Place Saint Joseph Une permanence sera assurée pour eux.

Mardi 4 septembre 2018 : 1^{ère} et terminale

Pour les élèves de 1^{ère} et terminale INTERNES avec leurs parents

Quand ?	Quoi ?	Où ?
10h00-11h00	Accueil et installation dans les chambres	Internats
11h15-12h15	Réunion	En salle de projection
12h30-14h00	Déjeuner et récréation	Restaurant des Dunes

Pour les élèves de 1^{ère} et terminale DEMI-PENSIONNAIRES ET EXTERNES avec leur parents

Quand ?	Quoi ?	Où ?
13h30-14h00	Possibilité de rencontrer le professeur principal.	Dans leur salle de classe

Pour TOUS les élèves de 1^{ère} et terminale

14h00-16h45	Prise en charge par le professeur principal	Dans leur salle de classe
16h45	Accompagnement vers les bus. Sauf pour les élèves qui empruntent la ligne de Wissembourg, départ 18h.	Place Saint Joseph Une permanence sera assurée pour eux.

Les horaires de bus en bref : Lundi 3 et Mardi 4 départ 17h10, à partir de mercredi 5 horaires normaux : Les lu, ma, je : à 18h10. Le me à 12H10. Le ve à 17h10.

△ Ligne Wissembourg : départ déterminé par la SNCF : les lu, ma, je et ve à 18h00, mer à 12h.

Informations pratiques, de A à Z

ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES :

De nombreuses activités sportives sont proposées gratuitement le mercredi après-midi ou en soirée. Elles sont ouvertes à tous les élèves dans le cadre de l'association sportive (basket, football, volley-ball, athlétisme, VTT etc...). D'autres activités, nécessitent une participation financière : cours de peinture, yoga... Un abonnement varié est proposé aux lycéens internes : spectacles divers de théâtre, spectacles musicaux, opéra... Une circulaire spécifique vous parviendra avant la fin septembre pour l'inscription de votre enfant.

Des cours particuliers d'instruments sont proposés par des professeurs extérieurs à l'établissement. Ils débiteront fin septembre en fonction des inscriptions (cf fiche d'inscription ci-jointe). ½ heure de pratique par semaine selon l'emploi du temps de votre enfant.

L'APEL (Association des Parents de l'Enseignement Libre) :

L'APEL est constituée des parents d'élèves de l'établissement. L'adhésion à cette association vous permet de recevoir la revue « Famille et éducation » et d'avoir accès au réseau des APEL. Elle vous permet également de vous impliquer dans la vie de l'établissement comme parent-correspondant de la classe de votre enfant ou au sein du comité. L'APEL s'est toujours fortement impliquée dans la vie du Séminaire de Jeunes et organise de nombreux événements dont les bénéficiaires sont investis dans les projets éducatifs et pédagogiques des élèves. Ces événements nécessitent votre aide bénévole : animer des « tchats » anglais, allemand ou espagnol, aider à l'organisation du Salon des Vignerons en octobre, participer au bon déroulement du repas gastronomique en février, assurer une présence lors de la journée portes ouvertes sur le stand de l'APEL afin de renseigner les futurs nouveaux parents, participer à la journée peinture en janvier, à l'organisation de la kermesse en juin, ou préparer nos futurs bacheliers à passer leurs entretiens d'entrée dans les écoles supérieures Votre implication garantit le succès des événements ! Merci par avance.

Nous rejoindre: Madame Fany PERRIN-PAULUS, presidente.apelwalbourg@hotmail.fr, 06.76.16.43.85

BOURSES ET FOND DE SOLIDARITE :

En fonction de vos revenus, vous pouvez bénéficier : d'une prime de scolarité du Conseil Régional, et d'une aide du fond social. Les informations vous parviendront en septembre.

CERTIFICAT DE SCOLARITE :

Un certificat de scolarité pour l'année scolaire 2018/2019 vous sera transmis courant septembre.

CIRCULATION :

Nous vous rappelons que la circulation est limitée à 10 km/h dans l'enceinte de l'établissement. Les **dépôts** et stationnement se font **UNIQUEMENT** sur le parking. Pour des raisons évidentes de sécurité, nous vous demandons de bien vouloir respecter cette réglementation.

COMMUNICATION

Le Séminaire de Jeunes développe ses outils numériques, ainsi Scolinfo devient Ecole directe, la page 9 de ce livret vous donne quelques précisions. Au fur et à mesure de son développement nous vous tiendrons informé.

Vous trouverez également de nombreuses informations sur :

- Notre site : www.seminairedejeunes.com
- Le blog des élèves : <http://seminairedejeunes.over-blog.com/>
- Le blog de la pastorale : <http://semlaparole-walbourg.blogspot.fr>
- Notre page facebook : <https://fr-fr.facebook.com/SeminaireDeJeunesDeWalbourg/>

Des photos, des vidéos, des interviews...pour tout savoir sur le Séminaire de Jeunes.

HORAIRES DE COURS

8h15 - 10h : cours

10h - 10h20 : pause

10h20 - 12h05 : cours

12h05 - 13h20 : pause méridienne

13h20 - 16h : cours

16h - 16h15 : pause - goûter

16h15 - 18h00 : cours – étude - activités

INFIRMERIE :

Merci de déposer chez l'infirmière – le jour de la rentrée - les médicaments et documents pour les traitements de votre enfant, et de retourner les informations de la circulaire ci-jointe (sauf si vous l'avez renseigné il y a moins de 3 mois). Une procédure complète est à votre disposition sur www.seminairedejeunes.com rubrique « infos et documents »

PACK EPS

Chaque élève faisant son entrée dans l'établissement se voit remettre un pack EPS facturé au 1^{er} trimestre. Les élèves déjà présents dans l'établissement l'année dernière peuvent se procurer le nouveau pack ou les articles à l'unité (Cf tarifs sur notre site rubrique « admission ». Ils sont en vente auprès de Madame Métivier, 1^{er} étage du château) : paiement en espèces ou par chèque à l'ordre du Séminaire de Jeunes.

PASTORALE SACRAMENTELLE

Établissement catholique, le Séminaire de Jeunes veut prendre en compte l'ensemble de la personne. La dimension spirituelle et religieuse tient une place importante. La relation entre l'Homme et Dieu, révélé par Jésus-Christ et annoncé par son Église, trouve son expression dans la célébration des sacrements.

Dans l'établissement, deux messes dans la semaine, sont célébrées et ouvertes à tous : le mardi midi et le mercredi soir à 18h30. Le mercredi soir, après la messe, l'Abbé Jacquemin et M. Thomas restent à la disposition des élèves qui auraient besoin d'un temps d'accompagnement ou qui désireraient recevoir le sacrement du pardon.

Pour la pastorale, de nombreuses informations sont publiées sur le blog : <http://semlaparole-walbourg.blogspot.fr>

PERMIS DE CONDUIRE

Le Séminaire entretient un partenariat depuis plusieurs années avec l'auto-école « mille et une bornes ». Si vous êtes intéressé pour votre enfant, une circulaire est jointe à ce dossier.

REUNION PARENTS PROFESSEURS

Nous proposons aux parents de rencontrer les professeurs au cours du 1^{er} trimestre. Pour des raisons de temps il ne vous sera pas possible de rencontrer tous les professeurs le même soir, c'est pourquoi vous recevrez une circulaire qui vous permettra de choisir les professeurs et nous vous transmettrons en retour la liste de vos rendez-vous. Il est important de respecter le délai de retour des talons des rdv avec les professeurs. Néanmoins, vous pourrez contacter l'ensemble des professeurs de votre enfant par la messagerie Ecole directe et pourrez convenir d'un rendez-vous avec un professeur en dehors de la réunion parents-profs si besoin.

TOMBOLA

Tout au long de l'année, vos enfants ont la possibilité de vendre des planches de tombola, composées chacune de 25 cases au tarif de 2€ la case. 1 lot gagnant est fourni par planche. Sur les 50€ perçus, l'élève reverse 20€ au Séminaire pour l'achat du lot et conserve 30€ pour l'aider à financer son voyage scolaire

TRANSPORT

Les cartes de transport seront remises le jour de la rentrée.



Pour **commander vos fournitures en toute sérénité**, rendez-vous sur scoleo.fr les listes sont pré-saisies, vous pouvez ajouter ou retirer des articles. Validez votre commande en ligne et recevez directement votre colis à la maison ! Cette opération vous est proposée grâce à une initiative de l'APEL.

Les fournitures scolaires pour le lycée

POUR TOUS	- 1 agenda + 1 bloc de brouillon + 1 règle 30 cm+ équerre	<input type="checkbox"/>
	- 1 trousse (stylo à encre, effaceur, crayon HB, gomme, stylo 4 couleurs, crayons et feutres de couleurs, colle, ciseaux, taille-crayon)	<input type="checkbox"/>
	- feuilles simples à grands et petits carreaux, blanches + doubles à grands et petits carreaux + papier millimétré	<input type="checkbox"/>
	- des pochettes plastiques perforées	<input type="checkbox"/>
	- 1 paire d'écouteurs stéréo (prise jack standard)	<input type="checkbox"/>
	- calculatrice graphique : achat groupé proposé à la rentrée	<input type="checkbox"/>
ALLEMAND	A voir avec le professeur d'allemand à la rentrée.	
ANGLAIS	A voir avec le professeur d'anglais à la rentrée	
ESPAGNOL	- 1 cahier (format 24 × 32) à grands carreaux, 96 pages	<input type="checkbox"/>
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	- 1 short ou 1 jogging (T-shirts et sweat fournis dans le pack EPS)	<input type="checkbox"/>
	- 1 paire de chaussures de sport + 1 paire propre pour le gymnase durant l'hiver (peuvent être les mêmes que les premières)	<input type="checkbox"/>
FRANCAIS	- 1 classeur (21x29,7)	<input type="checkbox"/>
	- 6 intercalaires	<input type="checkbox"/>
HISTOIRE GEOGRAPHIE	- 1 classeur (21x29,7)	<input type="checkbox"/>
	- 6 intercalaires	<input type="checkbox"/>
CULTURE RELIGIEUSE	- 1 pochette à rabat	<input type="checkbox"/>
MATHS	- 1 cahier (format 24x32) à <u>petits carreaux</u> , 96 pages	<input type="checkbox"/>
PHILOSOPHIE	- 1 classeur 21x29,7	<input type="checkbox"/>
PHYSIQUE-CHIMIE (S et ST2S)	-1 porte vue A4 minimum 120 vues	<input type="checkbox"/>
	- blouse 100% coton (uniquement S et ST2S)	<input type="checkbox"/>
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE (uniquement 1^{ÈRE} ES)	-1 porte vue A4 minimum 120 vues	<input type="checkbox"/>
SES (uniquement ES)	- 1 classeur (format 21 x 29,7)	<input type="checkbox"/>
SVT (uniquement 2de et série S)	- 1 classeur (format 21x29,7)+ 6 intercalaires	<input type="checkbox"/>
PHYSIQUE-CHIMIE (S et ST2S)	-1 porte vue A4 minimum 120 vues	<input type="checkbox"/>
	- blouse 100% coton (uniquement S et ST2S)	<input type="checkbox"/>
ST2S (uniquement filière ST2S)	- 1 classeur à levier (grande contenance) 21x29,7 + 6 intercalaires	<input type="checkbox"/>
	- 1 clé USB	<input type="checkbox"/>
BPH (uniquement filière ST2S)	- 1 classeur 21x29,7 + 6 intercalaires	<input type="checkbox"/>
ORIENTATION	- 1 pochette à rabats	<input type="checkbox"/>
ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION (uniquement 2de)	A voir à la rentrée avec les professeurs	<input type="checkbox"/>
OPTION ARTS PLASTIQUES	- 1 carnet de croquis A4 maximum (A5 pour les 1 ^{ère} et Term)	<input type="checkbox"/>
	- 4 crayons de papier : HB, 2B, 6B, 2H	<input type="checkbox"/>
	- 1 feutre fin noir (mine de 0,5 ou 0,7 mm)	<input type="checkbox"/>
	- 1 gomme mie de pain	<input type="checkbox"/>
	- 1 paquet de feuilles canson blanches, 24x32, 160 g/m ²	<input type="checkbox"/>
	- 10 feuilles canson blanches format raisin 50x65, 160g/m ²	<input type="checkbox"/>
	- 1 carton à dessin format raisin avec éventuellement sac de transport	<input type="checkbox"/>
OPTION LATIN	- 1 cahier (format 21x29,7) à grands carreaux	<input type="checkbox"/>
	- 1 dictionnaire de poche Gaffiot abrégé	<input type="checkbox"/>
OPTION EDUCATION MUSICALE	- 1 porte-vues pour feuille A4 avec 40 vues (ou plus)	<input type="checkbox"/>
OPTION LRA (uniquement 1^{ère} et Terminale)	- 1 cahier classeur 21x29,7	<input type="checkbox"/>

Pour les élèves du dispositif DYS, merci de consulter les fiches en annexe.

Le numérique au Séminaire de Jeunes

Au service de la pédagogie :

Le Séminaire de Jeunes fournit à chaque élève un pack numérique. Ils sont ainsi tous équipés d'une même suite logiciel : **office 365**. En effet, **vos enfants bénéficient d'un accès personnel** qu'ils peuvent décliner gratuitement sur 5 supports. Dès la rentrée, chaque nouvel élève procédera, accompagné d'un professeur, à l'installation **son environnement et son code personnel office 365** et pourra s'y connecter depuis n'importe quel support. Les anciens élèves conservent leurs identifiants et mots de passe.

En outre, dès la rentrée, l'établissement disposera d'**une classe numérique mobile**. Composée de 32 iPad et d'applications pédagogiques, chaque enseignant pourra réserver cet outil pour animer une séance de cours. De plus le pôle science disposera de 24 iPad élèves tout comme l'équipe EPS.

Parallèlement, un groupe de 15 enseignants volontaires seront également équipés de tablettes Ipad afin de mener un travail de prospective pédagogique et de définir les applications les plus adaptées, avant de déployer plus largement ces outils pour chaque élève.

Au service de la communication :

Les familles présentes au Séminaire de Jeunes l'an passé étaient habituées à Scolinfo. Pour la rentrée 2018, Scolinfo devient ECOLE DIRECTE, École directe est un site Internet sécurisé qui vous permet de suivre de près la scolarité de vos enfants et particulièrement :

- Échanger avec les professeurs, grâce à une messagerie interne
- Consulter le calendrier de l'établissement, visualiser l'emploi du temps de vos enfants
- Consulter les notes, bulletins, le cahier de texte
- Consulter les retards et absences, les sanctions.
- Consulter et télécharger vos factures. Effectuer des paiements en ligne
- Consulter les circulaires
- Suivre la vie scolaire de votre enfant à l'aide du carnet de correspondance numérique

Ce portail permettra à chaque élève de disposer d'un espace numérique de travail (pour stockage et échange des travaux avec ses camarades et professeurs par exemple)

Des codes d'accès vous sont adressés en 1^{ère} page de ce dossier afin de créer votre compte famille (un pour chaque parent en cas de séparation) permettant de suivre tous les enfants d'une même famille. Chaque élève recevra de son côté un code pour créer son compte personnel.

Pourquoi un déploiement numérique au Séminaire ?

Depuis que nous menons la réflexion du déploiement numérique, nous sommes convaincus que permettre à tous les élèves d'accéder aux mêmes outils, permettra de réduire l'écart qui se fait déjà ressentir entre les familles très équipées et celles qui n'en n'ont pas les moyens, entre les filles et les garçons : ces derniers étant jusqu'à présents beaucoup plus présents dans les secteurs professionnels du numériques. Cela permettra également d'accompagner plus encore les élèves différents : DYS ou EIP car le numérique permet une pédagogie différenciée.

Tout cela a un coût : un forfait numérique sera facturé à chaque famille 4€/mois pour les CM2, 6€/mois au collège et 9€/mois pour le lycée (incluant les manuels scolaires).

De notre côté, plusieurs démarches sont mises en œuvre pour financer ce déploiement et de nombreux équipements ont déjà été réalisés sur les fonds propres du Séminaire. Pour nous aider, nous avons décidé d'allouer les bénéfices du Pèlerinage du 28 septembre à ce projet qui réduit les inégalités. N'hésitez pas à soutenir les jeunes marcheurs... Si chaque élève récolte un don d'1€ par km parcouru... c'est une trentaine d'iPad de financés au service de tous !!

RÈGLEMENT INTÉRIEUR LYCÉE

Préambule

Le but d'un règlement intérieur n'est pas d'interdire, mais de permettre... Il rend possible la vie en communauté en fixant des règles claires, valables pour chacune et chacun. S'y conformer ne signifie pas sacrifier sa liberté, mais la gérer en personne responsable.

Le règlement intérieur du Séminaire de Jeunes a une fonction éducative : celle d'apprendre à nos élèves à devenir des citoyens responsables, conscients de leurs droits mais aussi de leurs obligations.

Le projet éducatif de l'établissement est inspiré des valeurs de l'Évangile. Le règlement intérieur en est le prolongement, et dans certains cas, la traduction concrète. On pourrait très souvent le remplacer par le seul mot RESPECT. « La Charte du Bien Vivre Ensemble » précise ces notions de respect qui sont incontournables et qui s'appliquent à toutes les personnes de l'établissement.

Nous souhaitons à chacun de nos élèves de comprendre ce règlement, non pas comme une contrainte, mais comme un guide exigeant pour apprendre à vivre ensemble.

Ce règlement s'applique également lors des sorties pédagogiques et des voyages scolaires.

L'équipe éducative

RÈGLES DE VIE

Discipline générale

Le respect envers les professeurs, les éducateurs de vie scolaire ou d'internat, l'ensemble du personnel des services de l'établissement (administration, cuisine, ménage, maintenance et direction) et des élèves, est dû sans condition.

Chaque élève s'efforcera d'adopter une attitude digne et respectueuse, exempte de toute violence et grossièreté, tant en paroles qu'en actes. Ainsi les comportements violents et dangereux sont interdits. Les effusions excessives entre élèves, pour des raisons de décence et de respect, ne sont pas tolérées dans l'enceinte ni aux abords de l'établissement. Le comportement des élèves doit être en accord avec « La Charte du Bien Vivre Ensemble ».

Les parents sont pécuniairement responsables des dégradations causées par leur enfant sur le matériel et les installations de l'établissement.

Il est interdit d'introduire au Séminaire de Jeunes des objets dangereux.

Sécurité incendie et intrusion

Les consignes d'évacuation / de confinement sont affichées dans chaque salle de classe et lieu de vie. Des exercices d'évacuation et de confinement ont lieu régulièrement conformément aux recommandations réglementaires. Toute atteinte au bon fonctionnement ou toute dégradation portée aux systèmes de sécurité de l'établissement (portes coupe-feu, systèmes de désenfumage, détecteurs de fumée, extincteurs...) peuvent avoir des conséquences désastreuses pour l'ensemble de la communauté. Les déclenchements intempestifs des alarmes feront l'objet d'une facturation de 150 euros et pourront s'accompagner d'une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'élève.

Étang et espaces verts

L'accès à l'étang est strictement interdit aux élèves sans la surveillance d'un membre de la communauté éducative de l'établissement. Les espaces verts situés à l'avant et à l'arrière du château sont strictement interdits aux élèves.

Travail et assiduité

Les élèves sont tenus d'assister à tous les cours et de s'y présenter avec leur matériel et le travail demandé.

Tenue vestimentaire

Il est demandé à chacun d'avoir une tenue vestimentaire correcte et décente, conforme aux consignes communiquées par l'établissement. Il convient donc d'éviter les jupes, robes ou shorts trop courts, les jeans troués, les tee-shirts «marcel», les décolletés, les dos-nus... Le port du couvre-chef est interdit à l'intérieur des bâtiments. Les élèves éviteront toute extravagance et provocation dans leur façon de se vêtir, de se coiffer, ou de se maquiller. Le piercing est toléré s'il reste discret.

Une tenue de sport est obligatoire pour les cours d'EPS (éducation physique et sportive) et toutes les activités sportives. Cette tenue de sport n'est pas tolérée pendant les cours ou les études.

Appareils multimédia et autres objets de valeur

L'utilisation des appareils multimédias personnels (téléphone portable, ordinateur, tablette, lecteur....) est réglementée. Les périodes et les lieux d'utilisation dépendent du régime des lycéens, cependant, l'usage du téléphone portable est strictement interdit en cours et à l'intérieur des bâtiments. L'utilisation d'internet est soumise à une charte. L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, de dégradation ou de vol de ces matériels personnels.

Transports

Déposer et récupérer votre enfant se fait exclusivement sur le parking intérieur du Séminaire de Jeunes. Piétons, cyclistes et véhicules emprunteront les voies de circulation qui leur sont réservées. Des transports en bus sont organisés

par l'établissement pour les élèves, aussi, le règlement intérieur du Séminaire de Jeunes s'applique pendant les trajets. Ceci fait l'objet de la « procédure transports scolaires ».

Tabac - Alcool/drogue

La possession et l'usage d'alcool sont strictement interdits aux abords et dans l'enceinte de l'établissement.

L'interdiction est maintenue lors des fêtes ou événements organisés par le Séminaire de Jeunes.

Pour des raisons de sécurité, une zone délimitée est accessible à certaines heures de la journée pour les lycéens autorisés à fumer par leurs parents. Elle est une tolérance et la direction se réserve le droit de la fermer ponctuellement ou définitivement si les règles de propreté du lieu et de respect de ce règlement n'y sont pas appliquées.

La possession, la consommation ou la vente de substances illicites exposent l'élève à une sanction immédiate pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive. De plus, un signalement sera effectué systématiquement aux autorités compétentes.

Sanctions

La communauté éducative s'efforcera d'apporter une réponse appropriée à tout manquement au règlement.

Selon la gravité des actes, les sanctions peuvent aller du devoir supplémentaire à l'exclusion définitive.

Les avertissements et blâmes sont infligés pour manque de travail ou indisciplines. Les parents sont avertis de cette sanction par un courrier de la Direction.

Deux avertissements consécutifs la même année peuvent remettre en cause le maintien de l'élève dans l'établissement pour l'année suivante.

Les tentatives de fraude lors des évaluations, des DST (devoirs sur table) ou des examens blancs peuvent être sanctionnées par un blâme et/ou s'accompagner d'une note de zéro sur vingt. Le Chef d'établissement peut décider seul du renvoi temporaire ou définitif d'un élève pour faute grave. Il peut décider le cas échéant de convoquer la Commission de discipline. Dans tous les cas, la dimension éducative sera placée au centre de la décision.

Distinctions

Tout au long de l'année, nos élèves peuvent être encouragés ou félicités, notamment lors des bilans ou conseils de classe. A la fin de l'année scolaire, lors de la cérémonie de remise des prix les élèves sont distingués pour leurs résultats, leurs performances sportives, leurs talents artistiques ou leurs engagements dans le « Bien vivre ensemble ».

CADRE DE VIE

Déroulement d'une journée

Les cours débutent à 8h15 le matin. Deux sonneries retentissent : la première pour appeler les élèves à se rendre en classe, la deuxième sonne le début du cours. Les cours ont une durée de 50 minutes, espacés de 5 minutes afin de faciliter les déplacements entre les bâtiments.

8h15 - 10h : cours

10h - 10h20 : pause

10h20 - 12h05 : cours

12h05 - 13h20 : pause méridienne

13h20 - 16h : cours

16h - 16h15 : pause - goûter

16h15 - 18h00 : cours – études - activités

Absences et retards

Toute absence prévue doit être signalée par écrit à la vie scolaire.

En cas d'absence pour maladie, les parents sont priés de prévenir la vie scolaire le plus rapidement possible par téléphone, le 1^{er} jour de l'absence. Dès son retour, l'élève doit justifier son absence par un courrier/courriel signé du responsable légal de l'enfant. Le certificat médical sera exigé en cas d'absence aux épreuves du Baccalauréat ou des bacs blancs, ou pour justifier d'une longue absence.

Nous recommandons vivement aux parents de s'interdire la pratique de vacances anticipées ou prolongées. Les cas exceptionnels devront faire l'objet d'une demande préalable auprès de la Direction, qui pourra accepter ou refuser.

Toute sortie de l'établissement sans autorisation est interdite et considérée comme un acte grave. La Vie Scolaire doit être informée de toute sortie exceptionnelle de l'établissement. Toute absence inexplicquée sans aucune information du tuteur légal nous obligera à alerter les autorités.

Communication avec l'établissement

Le site Ecole Directe est un élément essentiel de la communication entre les parents et l'établissement. Il comporte des informations importantes pour le suivi du travail de votre enfant et doit être consulté chaque semaine. Cette application vous renseignera sur les résultats scolaires et sur le travail à faire de votre enfant. Une messagerie vous permettra de dialoguer avec les enseignants et de recevoir les circulaires.

Badge - Self

Un badge est remis à chaque élève à la rentrée. Il s'agit d'une carte qui donne accès au self pour les repas ou pour le goûter de 16h. Ce badge est personnel, son remplacement pour perte, vol ou détérioration sera facturé (cf. convention financière).

Accidents corporels

Tout accident corporel ou matériel, même bénin, doit être signalé immédiatement à la vie scolaire ou à un adulte responsable de l'établissement.

Lieux de travail (CDI - salle de permanence)

Lorsque l'élève n'a pas cours il doit se rendre soit au CDI (centre de documentation et d'information), soit en salle de permanence ou encore à la cafétéria.

Au CDI : il s'agit d'un lieu exclusivement réservé à la lecture et à la recherche documentaire.

En permanence : lieu de travail personnel et silencieux.

La Cafétéria fait l'objet d'un règlement spécifique consultable sur place. La vie scolaire se réserve le droit d'interdire son accès à certains élèves dont le comportement n'est pas compatible avec ce règlement.

Étude du soir

Durant l'étude du soir, différentes formes d'aides sont proposées :

- Le soutien et l'aide aux devoirs dispensés par les professeurs
- Le soutien mutuel

Abonnement culturel

Un abonnement culturel varié est proposé aux lycéens et lycéennes. Il comprend des sorties au théâtre, à l'opéra, à des concerts variés (philharmonique de Strasbourg par exemple) et fait l'objet d'une circulaire à la rentrée. Le transport et l'accompagnement des élèves sont organisés par l'établissement.

Infirmierie

Tout élève devant se rendre à l'infirmierie doit, au préalable, demander une autorisation à la vie scolaire ou aux préfets. Seule l'infirmière ou un préfet peut autoriser un élève malade à quitter l'établissement. Les horaires d'ouverture sont affichés à la vie scolaire. Tous les détails sont consignés dans la « procédure infirmerie » distribuée en début d'année scolaire.

Pastorale

L'enseignement religieux est une matière obligatoire. La pratique cultuelle est libre et volontaire, cependant, selon notre projet d'établissement, la présence de tous les élèves est exigée pour certaines célébrations et tous les temps forts (fête patronale, pèlerinage...). Les élèves sont vivement encouragés à participer aux différentes actions caritatives proposées.

Objets trouvés

Les objets trouvés sont à déposer à la vie scolaire où ils devront être récupérés avant chaque période de vacances. Au-delà de cette date, ils seront donnés à une association caritative.

LA VIE A L'INTERNAT

Les horaires

L'arrivée des internes se fait, au choix, le dimanche soir pour 20h au plus tard (21h dès l'heure d'été) ou le lundi matin pour 7h45. Le départ a lieu le vendredi après le dernier cours.

En cas d'absence ou de retard le dimanche soir, il est demandé de prévenir le préfet concerné le plus tôt possible par téléphone ou par mail.

Toute sortie de l'internat en dehors des horaires doit faire l'objet d'une demande écrite d'autorisation auprès du préfet concerné qui peut la refuser.

L'internat des lycéens et l'internat des lycéennes fonctionnent selon leur propre autonomie dont le préfet est garant, sous la responsabilité du directeur adjoint de l'internat.

La chambre

La chambre est considérée comme un lieu de travail et de repos. Elle est partagée à deux ou est individuelle, il convient donc de se conformer à la charte du « Bien vivre ensemble » et de la tenir propre et rangée. Le ménage quotidien est à la charge des élèves. Un ménage régulier est assuré par nos équipes. Un état des lieux est réalisé à l'entrée et à chaque changement de chambre. Chacun est tenu de respecter le mobilier mis à sa disposition. Toute dégradation fera l'objet d'une facturation (cf. convention financière).

L'établissement ne fournit ni drap, ni couette, ni oreiller, ni couverture. Chacun est responsable de l'entretien de sa literie (il est vivement conseillé de la changer régulièrement).

Pour des raisons d'hygiène évidentes, les denrées alimentaires sont interdites en chambre, sauf des barres de céréales ou tout autre petit en-cas. Il est strictement interdit de prendre son repas en chambre, même le petit déjeuner. Pour des raisons de sécurité, les seuls appareils électriques autorisés sont les sèche-cheveux et dérivés ainsi que les rasoirs électriques.

Le travail

Le travail est organisé en salle d'étude ou en chambre selon le degré d'autonomie et de réussite des élèves. Ces temps de travail sont obligatoires et sont régulés par le préfet et son équipe avant et après le dîner. Des ordinateurs portables sont accessibles dans chaque internat sur demande au surveillant ou au préfet concernés. Le travail en groupe et l'entraide sont possibles dans des salles prévues à cet effet. Une soirée par semaine est consacrée à des activités plus ludiques.

Activités du mercredi

De nombreuses activités peuvent être proposées le mercredi après-midi : sports dans le cadre de l'association sportive de l'établissement et selon les saisons (basket, football, rugby, tennis de table, athlétisme, VTT, cyclisme...) mais aussi des ateliers artistiques ou culinaires, un cours de zumba-Caf-step, des sorties au cinéma ou à la patinoire.... Autant d'animations qui font l'objet d'une circulaire à la rentrée scolaire. Nous tenons à ce que chaque interne fréquente régulièrement l'une ou l'autre de ces activités, pour son bien être et son épanouissement personnel, sachant qu'elles sont gratuites pour la plupart.

Médicaments

La possession de médicaments est strictement interdite. Les médicaments doivent être remis, avec l'ordonnance correspondante, à l'infirmerie où l'élève devra se rendre pour prendre son traitement (cf. procédure infirmerie). Pour des raisons évidentes de sécurité, l'automédication est strictement interdite.

Appareils multimédia et téléphone portable

L'utilisation des appareils multimédias personnels (téléphone portable, ordinateur, tablette, lecteur...) est règlementée. Elle est tolérée en chambre et aux abords des internats durant les pauses, mais le préfet est garant des limites. Aussi un appareil multimédias, dont l'usage prolongé et irresponsable nuit au travail sérieux, pourra être confisqué. L'établissement décline toute responsabilité dans la perte ou le vol de ces appareils.

Charte du « bien vivre ensemble »

Bien vivre ensemble au Séminaire de Jeunes cela signifie partager des valeurs, des espaces et des équipements, dans le plus grand respect de l'autre et de l'environnement.

En signant cette charte, je m'engage à adopter une attitude conforme à ce qui est attendu :

<p>Respect de soi</p> <p>Hygiène Alimentation Addictions Corps Tenue</p> <p>Sens de l'effort</p>	<p>J'adopte une hygiène de vie nécessaire à mon bien-être et à celui des autres pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je respecte les temps de repas et en adoptant une alimentation saine et équilibrée - J'évite de me mettre en danger face à des comportements à risques, additifs ou illégaux - J'entretiens la propreté de mon corps par des soins adéquats - Je donne une bonne image de moi en adoptant une tenue décente et adaptée au cadre scolaire (voir règlement intérieur) <p>- Je donne le meilleur de moi-même dans toutes les circonstances, je fais preuve d'initiatives, je mets tout en œuvre pour réussir y compris en demandant de l'aide</p>
<p>Respect de l'autre</p> <p>Courtoisie Politesse Relations sociales La personne de l'autre Les biens de l'autre Le travail de l'autre</p> <p>Le groupe</p>	<p>Faire passer le bonheur des autres avant le mien</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je dis bonjour, merci et je tiens les portes, je suis à l'heure - Je fais du soutien mutuel, je rends service - J'accepte toutes les différences, je refuse les préjugés, je m'abstiens de toute insulte - Je respecte le matériel de l'autre, j'évite les détériorations - J'encourage le travail de l'autre, et ses réussites - Je m'efforce de maintenir une ambiance favorable au travail, - Je respecte le travail de l'ensemble du personnel - J'encourage l'accueil, l'intégration, je refuse l'exclusion
<p>Respect de mon environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je range mon bureau, ma chambre - Je nettoie ma chambre, la salle de bain - Je respecte l'espace personnel des autres - Je respecte le matériel (tables...), pas de dégradations, ni graffitis - Je jette mes déchets à la fin du cours dans la poubelle, je vide la poubelle quand elle est pleine, je range ma chaise - Je ramasse les papiers qui traînent et n'en jette pas d'autres - Je laisse les toilettes propres en sortant - Je respecte la délimitation de l'espace fumeur - Je respecte le travail des autres (affichages, entretien, travaux, ménage, propreté) <p>Je suis conscient de la beauté et de la fragilité de mon environnement naturel et je le respecte (arbres centenaires du Séminaire, l'étang et sa végétation)</p>



Les projets de l'Apel pour l'année 2018/2019

Pour tous : Co-voiturage et fournitures scolaires en ligne.



Votre association de parents d'élèves a mis en place une plateforme de co-voiturage exclusivement dédiée aux parents d'élèves sur le site Scoleo et vous propose de commander les fournitures de rentrée en ligne, au calme en recevant votre colis où vous voulez avec la garantie de tarifs concurrentiels aux grandes surfaces en cliquant sur www.scoleo.fr



Au collège : Tchat anglais, allemand et espagnol



Le concept :

L'association de parents d'élèves propose aux élèves de 4ème et 3ème qui le souhaitent de participer à des groupes de discussions informelles dans une langue étrangère.

L'objectif :

Grâce à ces « tchats », nous souhaitons permettre aux élèves de s'entraîner à parler librement dans une langue étrangère. Le but n'étant pas de faire un cours, mais bien de favoriser des échanges et des discussions autour d'une langue.

Les ressources :

Parents, si vous avez des compétences en langues, si comme nous vous pensez que les langues étrangères sont un facteur majeur pour l'avenir de nos enfants, rejoignez-nous dans cette dynamique ludique et éducative.

Au lycée : Au Lycée : Ateliers collectifs « réussir mon orientation »



Objectifs:

- Accompagner chaque élève, de la classe de seconde à la terminale, dans la connaissance de soi et la construction d'un projet professionnel qui lui corresponde pleinement, afin de faire les meilleurs choix pour son avenir.
- Se construire un projet professionnel réaliste, en cohérence avec sa personnalité, ses motivations, ses talents, ses valeurs ... et la réalité du marché du travail.
- Trouver de la motivation et du sens à ses études pour réussir son bac et son parcours postbac.

Ces ateliers permettront aux élèves :

- D'identifier leurs aspirations, leurs points forts, leurs compétences, leurs valeurs ...
- D'identifier les métiers et les critères professionnels en accord avec leurs capacités et points forts, leurs aspirations et leurs valeurs
- De se projeter dans l'avenir et d'effectuer leurs choix d'orientation en toute confiance
- De concrétiser leur projet professionnel et de se mettre en action
- De choisir leur orientation et non la subir
- De devenir acteur de leur réussite

Une réunion de présentation des ateliers sera proposée à la rentrée scolaire à l'ensemble des parents et élèves. Ces ateliers sont animés par des coaches professionnels certifiés, spécialistes en coaching scolaire, et justifiant d'un nombre d'heures de pratique professionnelle en milieu scolaire et universitaire.



Information et contact : apelwalbourg@hotmail.fr

Les dates à retenir

Date	Evènement	Pour qui ?
Du 23 au 30 août 2018	Stage de révisions	Lycéens (sur inscription)
Mercredi 19 septembre 2018	Messe de rentrée	Tous
Vendredi 28 septembre 2018	Pèlerinage	Tous
Lundi 5 novembre 2018	Journée pédagogique	Enseignants
Samedi 2 février 2019	Journée Portes Ouvertes	Tous
Vendredi 29 mars 2019	Fête patronale de la Saint Joseph	Les élèves
Du vendredi 27 avril 19h au Samedi 28 avril 2019 19h	Université de Printemps	Parents et Enseignants
Jeudi 8 mai 2019	Kermesse	Tous

Calendrier des vacances scolaires 2018/2019

Vacances de la Toussaint	Vendredi 19 octobre après la classe, fin des cours. Mardi 6 novembre au matin, reprise des cours. Le 5 nov sera consacré à une journée pédagogique pour les enseignants
Vacances de Noël	Vendredi 21 décembre après la classe, fin des cours. Lundi 7 janvier au matin, reprise des cours.
Vacances d'hiver	Vendredi 8 février après la classe, fin des cours. Lundi 25 février au matin, reprise des cours.
Vacances de printemps	Vendredi 5 avril après la classe, fin des cours. Mardi 23 avril au matin, reprise des cours.
Kermesse	Cours le matin, kermesse l'après-midi : 8 mai
Pont du 1er mai	Mardi 30 avril après la classe, fin des cours. Lundi 6 mai au matin, reprise des cours. Le 2 mai sera consacré à une journée pédagogique pour les enseignants
Pont de l'Ascension	Mercredi 29 mai après la classe, fin des cours. Lundi 3 juin au matin, reprise des cours.

Nous contacter

Accueil		03.88.90.29.29 Lundi, Mardi, Jeudi de 8h à 18h. Mercredi, Vendredi de 8h à 17h30. accueil@seminairedejeunes.com
Accueil des élèves, gestion des absences et retards	Jérémy Menges	03.88.90.29.21 Du Lundi au Vendredi de 7h50 à 18h00 cpe@seminairedejeunes.com
Infirmière	Dorothee Schauly et Sandra Fischer Junck	03.88.90.29.01 Le lundi de 7h30 à 17h30, les mardi, mercredi, jeudi de 7h30 à 19h30, le vendredi de 7h30 à 13h30. infirmierie@seminairedejeunes.com
Coordinatrice « égalité des chances » Conseillère d'orientation	Nathalie Studlé	03.88.90.29.16 Du lundi au Vendredi de 14h à 17h Nathalie.studle@seminairedejeunes.com
Internat Filles	Sophie Ehret	03.88.90.29.26 06.99.00.67.68 (laissez un message sur le répondeur) Sophie.ehret@seminairedejeunes.com
Internat Garçons CM2 et collège	François Schenck	03.88.90.29.14 07.82.47.06.95 Francois.schenck@seminairedejeunes.com
Internat Garçons Lycée	Marc Kiefer	03.88.90.29.15 ou 06.63.53.74.51 Marc.kiefer@seminairedejeunes.com
Internat Garçons Seconde	Laurent Hickel	03.88.90.29.15 06.35.46.03.64 (laissez un message sur le répondeur) Laurent.hickel@seminairedejeunes.com
Aumônier	Philippe Jacquemin	06.81.41.97.69 Philippe.jacquemin@seminairedejeunes.com
Adjoint en Pastorale Scolaire	Jean Thomas	06.84.85.44.86 Jean.thomas@seminairedejeunes.com
Secrétariat des élèves Comptabilité		administration@seminairedejeunes.com comptabilite@seminairedejeunes.com
Equipe de direction		
Chef d'établissement	Véronique Pointereau	direction@seminairedejeunes.com
Directrice adjointe en charge du collège	Agnès Métivier	adjointecollege@seminairedejeunes.com
Directeur adjoint en charge du lycée et de l'internat	Emmanuel Kempf	adjointlycee@seminairedejeunes.com